

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3684 - Mercredi 29 Juillet 2020 - Prix : 200 Fc

INTERVIEW

Mohamed S. Fazul:

"La tradition doit s'adapter à la République"



UNIVERSITÉ DES COMORES :

**Le Comité intérimaire dans les griffes
d'une partie des enseignants**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Juillet 2020**

Lever du soleil:
06h 28mn
Coucher du soleil:
18h 00mn

Fadjr : 05h 14mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 15mn
Maghrib: 18h 03mn
Incha: 19h 17mn



INTERVIEW

Mohamed S. Fazul: "La tradition doit s'adapter à la République"

Le gouverneur de Mohéli, Mohamed Saïd Fazul reconnaît une crise de l'autorité de l'État du fait de cette tradition, surtout à Ngazidja, qui « a réussi à fabriquer des petits États dans l'État ». Pour ce qui est des infrastructures économiques de Mohéli, le premier magistrat de l'île assure que d'ici la fin de l'année les travaux d'extension du dépôt des hydrocarbures vont démarrer.
Interview.

Question : Vous avez déclaré que votre bilan n'est autre que celui d'Azali. Qu'est-ce que votre tandem a pu apporter à l'île de Mohéli par rapport à vos engagements ?

Mohamed Saïd Fazul : D'abord je tiens à remercier le journal La Gazette pour cet entretien. Pour revenir à votre question, moi je dirais plutôt à partir de 2016 puisque 2019-2020 était marqué par des élections (législatives et municipales, Ndlr). Je crois que Mohéli a bénéficié de pas mal de projets notamment des routes réhabilitées, les travaux d'extension de l'hôpital de Fomboni en cours, mais aussi au niveau de l'agriculture. Allez faire un petit tour au marché de Fomboni, vous verrez les produits agricoles en train de pousser. Tellement il y a une surproduction. Je profite ici pour vous parler du semencier national, dont les travaux d'installation sont presque achevés. On vous appellera bientôt pour son inauguration officielle par le chef de l'État. Ce qui nous permettra dans les années à venir de nous enorgueillir davantage en matière d'autosuffisance alimentaire et pas qu'au niveau de l'île, mais au niveau du pays tout entier. Je regrette aujourd'hui qu'une frange de notre population, au lieu d'oser entreprendre, de créer avec les mille et une opportunités offertes par le chef de l'État, n'attend qu'être recrutée dans la fonction publique, alors qu'on sait pertinemment que cette dernière ne pourra pas absorber tout le monde. Les opportunités sont là, il faut que les jeunes osent créer. Les jeunes doivent s'approprier l'initiative de ce changement. Ils doivent adhérer à cette vision. Il y a quelques jours le Président de la République a lancé le projet « facilité emplois » et ce n'est que le début dans la lutte contre le chômage. Mais le jeune comorien doit s'approprier toutes ces initiatives. Le pays n'a pas de ressources internes, nous avons une très forte dépendance de l'extérieur, surtout dans le domaine du commerce dont, il faut l'admettre, les taxes perçus nous permettent de survivre. Je réitère qu'il faut une implication des jeunes dans le processus du changement. Faisons preuve de civisme et arrêtons de dire que ce pays appartient à Azali. C'est notre pays à nous tous. Ça n'est pas la propriété d'Azali.

Question : Vous venez d'évoquer des points importants dans votre intervention : les ressources de l'État et le civisme. Ne pensez-vous pas que c'est le fruit du laxisme de l'État qui a démissionné de nos villages, cédant son autorité à des traditionnels, et rendant de facto les maires des autorités sans aucune autorité ?

MSF : Je crois que c'est ce qu'est en train de faire le chef de l'État avec notamment la décentralisation en cours. L'autorité de l'État ne doit pas se sentir qu'à Moroni, la capitale. Elle doit être omniprésente, sur l'ensemble du territoire national. Certes, ce n'est pas évident surtout à Ngazidja où la tradition a réussi à fabriquer des petits États dans l'État. C'est très néfaste et nuisible au développement du pays. Il y a donc une véritable révolution des mentalités qu'il faut amorcer pour que le changement souhaité par le président de la République se traduise dans le quotidien de nos concitoyens. La tradition doit s'adapter à la République, et non l'inverse. Le notable d'aujourd'hui doit être en phase avec les enjeux et les défis du moment. Et j'ai confiance en leur capacité d'adaptation.

Question : Le chantier de la nouvelle aérogare de votre île est en arrêt depuis plusieurs années. La population connaît incessamment des pénuries de carburant à cause des citernes qui nécessitent inévitablement des travaux d'extension. Et enfin le quai du port de Bangoma, à part qu'il ne soit pas aux normes, est sur le point de lâcher. Comment comptez-vous vous y prendre pour remédier à ces situations ?

MSF : Qu'on se dise les choses comme il se doit : il y avait un budget aussi bien pour les dépôts des Hydrocarbures que pour l'aérogare mais l'argent a été détourné par le régime d'Ikililou. Toutefois, j'ai l'intime conviction, encore une fois, que le chef de l'État porte une attention particulière sur les aéroports d'Anjouan et de Mohéli. Et je le dis en connaissance de cause car il est le seul président à avoir engagé et réalisé les grands projets de ce pays. Téléphone cellulaire, c'est Azali. La télévision nationale, c'est Azali. L'université, c'est Azali. Les routes, c'est Azali. Que les autres présidents nous disent ce qu'ils ont fait pour ce pays. Aujourd'hui, nous voyons de grands projets d'infrastructures en cours de réalisation sur l'ensemble des îles pour faire de l'émergence une réalité. Est-ce que ses prédécesseurs peuvent en dire autant ? Je crains que non.

Question : Donc, l'argent détourné, travaux oubliés ?

MSF : Mais non. Non. Les travaux d'extension des citernes vont démarrer très rapidement, d'ici la fin

de l'année. Pour ce qui est du port, les techniciens m'ont informé que des murs de protection doivent être construits en attendant les travaux d'extension, ce qui est, soit dit en passant, parmi les projets phares du chef de l'État. Le Plan Comores Emergentes concerne toutes les îles de l'archipel et les travaux techniques continuent malgré la pandémie de covid-19.

Question : Quelle est la différence entre votre mandat de 2002-2007 et celui d'aujourd'hui en matière d'autonomie de gestion des îles, notamment à partir de la réforme constitutionnelle de juillet 2018 ?

MSF : Mon mandat de 2002 à 2007 n'est en rien comparable avec mon mandat actuel en matière d'autonomie de gestion. Avant, nous étions des présidents (des îles, Ndlr), et jouissions d'une autonomie large, notamment sur l'éducation, la santé de base, la fonction publique... Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Les Comoriens ont fait le choix de mettre fin aux querelles stériles des conflits de compétences. Et je pense avec le recul qu'ils ont raison.

Question : Et pourquoi avez-vous soutenu la réforme constitutionnelle qui a vous dépouillé de toutes ces prérogatives ?

MSF : Nous jouissions certes d'une autonomie large mais l'on ne s'en servait pas à bon escient. Au lieu que les îles se concurrencent entre elles, c'était plutôt la sempiternelle cacophonie entre l'Union et elles. Cette situation constituait une menace



à l'existence même de l'État et aux intérêts de la Nation.

Question : Êtes-vous quand-même satisfait des pouvoirs très limités que vous accorde la nouvelle Constitution ?

MSF : Oui, je suis satisfait pour l'intérêt suprême du pays, pour les valeurs républicaines que je défends et pour la construction d'un véritable Etat-Nation.

Question : Quel regard portez-vous sur le Mouvement du 17 février basé à Mohéli ?

MSF : C'est un mouvement politique qui n'est même pas légitime. Souvent ils font des dérapages regrettables. Je ne serais pas contre si c'était pour interpellier et critiquer le pouvoir. Hélas ce n'est pas le cas, c'est juste la stratégie du « sors de là pour que je

prenne ta place, tout simplement ». Et ça j'ai l'intime conviction que les Mohéliens l'ont parfaitement compris.

Question : À l'approche de 2021, les défenseurs de la Tournante se réveillent de plus en plus. N'avez-vous pas peur que la situation ne devienne ingérable ?

MSF : Je n'ai aucune inquiétude. Aucune. Il n'y aura rien. Rien de rien. 2021, c'est un non-événement. Et ceux qui en sont les porteurs de flambeau le savent pertinemment. C'est un simple stratagème machiavélique qui consiste à s'attirer la sympathie des Anjouanais dans la perspective des élections de 2024. Et rien d'autre.

Propos recueillis par
Toufé Maecha

Déclaration du comité de soutien d'Abdallah Mohamed, alias MOMO

Notre mouvement vit actuellement un moment historique de son existence, Abdallah Mohamed, alias MOMO ancien tête de liste "Moroni Djidzima" a pris ses fonctions de premier adjoint de la mairie de Moroni. MOMO est une personne relevant d'une haute moralité et d'une parfaite intégrité.

MOMO ne s'est pas trahi et notre mouvement n'a trahi personne, et si certains estiment le contraire, nous sommes sûrs de ne pas avoir trahis notre conscience. Par contre nos anciens colistiers, avec leurs pratiques et leurs manières de faire la politique, ont trahi leurs engagements vis à vis de la ville. Ils ont trahi l'esprit avec lequel nous et Abdallah Mohamed incarnons de la commune de Moroni. L'intérêt général a été abandonné au détriment d'un combat contre un seul homme.

Un seul Homme qui a catalysé la haine de toutes ces personnes aux slogans aguicheurs "Moroni pour Tous", "DjiDzima" etc... Ces slogans qui finalement MOMO a retrouvé au sein du parti ORANGE, une équipe soudée et qui certainement donnera le meilleur pour la ville. Car le parti ORANGE a intégré certaines de nos idéaux dans leur programme pour la gouvernance qui nous semble juste pour la capitale des Comores.

C'est donc en toute âme et conscience qu'ensem-

ble avec MOMO, nous avons optés pour un projet et une vision pour la ville et non un projet contre un Homme. Un combat qui nous semble inutile et qui n'a pas sa place lorsque l'on veut œuvrer pour le développement et la préservation de l'unité de la ville et du rejet des extrêmes, afin de construire un avenir meilleur pour la ville de Moroni.

On dit que nous avons négociés une place, non ce n'est pas le cas nous avons voulu être rassurés que nos idéaux seront appliqués en intégrant le bureau exécutif de la maire de Moroni. Nous allons donc œuvrer afin d'appliquer d'une manière encore plus effective un programme plus humain, plus fraternel et plus rassembleur. Nous sommes heureux et fier de travailler avec l'équipe de Mohamed DAOUDOU et un parti politique qui a une vision.

Les actions et le comportement du parti ORANGE que nous nous battons énergiquement pour répondre aux inquiétudes journalières et aux attentes des habitants de Moroni. Pour le bien de la ville, il est essentiel de laisser de côté toutes ces rancunes, et autres mauvais sentiments et se rassembler dans une entente fraternelle et cordiale.

Bureau politique du comité de soutien
D'Abdallah Mohamed, alias MOMO

UNIVERSITÉ DES COMORES :

Le Comité intérimaire dans les griffes d'une partie des enseignants

En place depuis septembre 2018, le Comité intérimaire de gestion (CIG) de l'Université des Comores a mis en place des mesures pour redresser la gestion administrative de l'université. Mais ces mesures ne sont pas sans grincer des dents chez certains enseignants qui se sentent « visés » et cherchent, par conséquent, à se venger du président dudit Comité, Abdullah Ben Said Hassane.

Dans un entretien avec La Gazette des Comores, un membre du CIG sous couvert d'anonymat regrette que des cadres de l'enseignement supérieur fassent des pieds et des mains « pour faire tomber Abdullah Ben Said Hassane ». « Les mesures de redressement que nous avons lancées touchent des barons de l'Université. Ils ont fait front et rencontré le président de la République avec la seule volonté de faire sauter Abdullah pour faire bloquer les mesures car elles touchent de plein fouet une partie de

ces gens dès lors que nous sommes vent debout contre les malversations et la gestion opaque », révèle notre interlocuteur.

Dans cet entretien, ce cadre supérieur de l'UDC et non moins membre du Comité intérimaire affirme que la sanction prise contre le Dr Ahmed Kassim, des agents de la scolarité et le remplacement de certains chefs de département de l'UDC entre autres, sont à l'origine de ce malentendu administratif. Il enchaîne donc les révélations pour espérer clouer le bec aux adversaires de son équipe.

« Avant, les différentes composantes avaient un budget pour leurs dépenses des fournitures, ce qui n'est plus le cas actuellement. Le président du CIG a décidé de faire des achats groupés et les leur distribuer. Cette formule a permis à l'institution de connaître un manque à gagner de 26 millions de nos francs. Or qu'avant, les chefs des composantes et les gestionnaires pouvaient gérer jusqu'à 5 millions KMF sans transparence, et en redemander dans la foulée »,

poursuit notre source, avant de faire savoir que le président a exigé l'établissement d'une feuille de route pour chaque composante et des dépenses justifiées.

Et de rajouter : « le centre universitaire de formation permanent (CUFOP) a obtenu l'année 2019 un budget de 45 millions KMF et c'est seulement 75 milles KMF ont été versés à l'administration universitaire. Nous nous sommes dit qu'avec des telles dépenses, il est préférable de rattacher le service à d'autres services. Nous savons que ce n'est pas une sinécure mais nous n'avons pas le choix car c'est la solution idoine pour sauver l'institution », dit-il. Il cite parmi les initiatives du CIG, la présentation des textes révisés à la session parlementaire d'octobre prochain pour qu'après soit déclenché le processus électoral comme cela se doit.

Notre source revient sur les enseignants sous-employés mais qui gagnent plus, les retraités qui continuent à exercer et ceux qui ne répondent pas au profil exigé par l'UDC. « Ces gens nous ont blo-



qués du fait de leur coût salarial important et leur manque de productivité. Nous n'arrivons pas à recruter des jeunes qui répondent à nos besoins », regrette-t-il. Satisfaits des résultats de toutes ces mesures entreprises par le bureau du CIG, notre interlocuteur rappelle que l'UDC est passé d'une masse salariale de 140 millions à 126 millions de 2018 à 2020 ».

« Nous espérons arriver d'ici au

premier janvier 2021 à un budget de 100 millions et de là, nous pourrions nous en sortir facilement. Si nous obtenons une subvention de 75 millions KMF, nous serons capables de compléter les 35 millions KMF restants. Or qu'actuellement, nous devons mettre près de 47 millions, ce qui est lourd ».

A.O Yazid

SANTÉ PUBLIQUE

Un compromis entre les pharmaciens et le ministère de tutelle

Après des vives tensions opposant l'Ordre des pharmaciens, le ministère de la santé et l'Anamev, un compromis est trouvé par la satisfaction de certaines doléances formulées par les pharmaciens. Parmi elles, l'annulation de l'obligation de formuler une demande à chaque importation de médicaments.

Après de longues discussions, l'Ordre des pharmaciens, le ministère de la santé et l'Anamev (Agence nationale des médicaments) sont parvenus à un

consensus concernant l'importation des médicaments. Mais également, la réduction des pouvoirs que l'Anamev s'était vu attribuer sur le contrôle des structures pharmaceutiques. Une situation que les pharmaciens n'ont cessé de dénoncer. Dans un entretien accordé à La Gazette des Comores sur le sujet, le secrétaire général de l'Ordre des pharmaciens, Hassane Barwane rassure que les députés ont compris leurs revendications.

« Ils ont estimé qu'il n'y a pas de raison pour que les pharmaciens ne commandent pas des médicaments.

Une chose qui était quasi impossible sans la licence de l'Anamev », indique-t-il. Les pharmaciens trouvaient anormal de toujours demander une autorisation pour chaque commande de médicaments alors qu'ils ont eu l'autorisation d'exercer. Désormais, ils ont le droit de commander mais en suivant des modalités strictes. « Pour le moment, étant donné qu'Ocophrama est le seul grossiste sur place et cela concerne plutôt le public, nous pouvons commander à notre tour mais il y'a juste des modalités à suivre par rapport à la création de l'Anamev », explique-

t-il.

L'autre revendication concerne les attributions de l'Anamev. Cette dernière disposait d'un pouvoir jugé exorbitant aussi bien au niveau de la régulation qu'au niveau de la création des pharmacies. L'ordre des pharmaciens a cependant estimé que le rôle de l'Anamev doit se limiter à la régulation de la vente des médicaments et non l'ouverture des pharmacies. Une revendication qui a été bel et bien prise en compte par le ministère de la santé. « A présent, l'Anamev n'a qu'un seul rôle : la régulation des produits », se réjouit

notre source.

Le secrétaire général de l'Ordre a profité de l'occasion pour s'exprimer sur la décision de retirer la médecine vétérinaire du code de la santé et la confier au ministère de la Production. Pour, il s'agit d'une erreur. Pour rappel, la Nouvelle Opaco a remis au ministère de l'économie un rapport comportant plusieurs propositions, dont des recommandations spécifiques aux pharmaciens professionnels.

Andjouza Abouheir

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Lancement officiel du Chapitre ISOC Comores

Pour optimiser le réseau internet dans le pays, des jeunes comoriens ont créé l'Internet Society Chapitre Comores (ISOC) dans le but d'améliorer la pratique de l'internet que beaucoup d'utilisateurs s'en servent pour communiquer avec le monde extérieur. Officiellement lancé le 27 juillet dernier, l'ISOC tend à orienter les consommateurs comoriens vers d'autres domaines d'utilisation internet. Echanger des connaissances sur cette optique est le chemin qu'emprunte l'ISOC Comores.

Plusieurs jeunes locaux dont des ingénieurs en télécommunication, diplômés de

l'extérieur se mettent en quatre pour témoigner de leur savoir-faire en matière de technologie. Depuis janvier dernier, ils se sont réunis pen-

dant des mois dans le but de réfléchir sur le développement de l'internet dans le pays. Une réflexion qui a abouti à la création du chapitre

ISOC Comores qui a pour mission de créer un univers unissant tous les utilisateurs locaux du réseau international de télécommunication afin de définir le rôle et la manière d'utiliser l'internet à travers des conférences.

« C'est dans le besoin de sensibiliser des communautés éducatives sur l'importance de l'internet à travers des débats entre les membres centrés sur le développement de l'internet au niveau du pays. Mais surtout l'importance de l'internet en période de Covid-19 », explique Ali Hadji, président du chapitre ISOC Comores.

De son côté, le président de la Fédération des Consommateurs Comoriens exhorte les membres de

l'ISOC à rassembler les jeunes pour les instruire sur les activités pouvant se faire sur le réseau mondial afin de permettre des bases de données statistiques très pointues. « L'expertise se construit sur la capacité d'échanger des connaissances », avance Said Abdallah Mchangama, le président de la FCC. Puisque dans le monde où nous vivons aujourd'hui tout se fait à travers l'internet. L'ISOC Comores décide de créer « un internet pour tous, partout dans le monde ». L'ISOC est disposé à accueillir à bras ouverts les jeunes Comoriens pour un renforcement des capacités sur les domaines d'utilisation du réseau internet.

Kamal Gamal



Participants au lancement du chapitre ISOC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche,
de l'Environnement, de l'Aménagement du
Territoire, de l'Urbanisme et du
Transport Terrestre, chargé des Affaires Foncières

PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET RESILIENCE



DON FIDA N° 2000001863 - PRÊT FIDA N° 2000001864 -
DON ASAP N° 2000001862

UNITE NATIONALE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET (UNCGP)



Programme d'Adaptation de
l'Agriculture Paysanne (ASAP)

Avis de recrutement d'un Responsable Administratif et Financier du projet PREFER

L'Union des Comores a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et du Fonds Fiduciaire pour le Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne (ASAP) des fonds en vue de financer le projet « **Productivité des Exploitations Agricole Familiales et Résilience (PREFER)** » dont l'objectif global est d'améliorer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et les moyens d'existence des populations rurales pauvres. Et dans le cadre de la mise en œuvre du Projet PREFER, le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Transport Terrestre, chargé des Affaires Foncières souhaite recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour le « **RECRUTEMENT D'UN(E) RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER** ».

1. QUALIFICATIONS ET APTITUDES :

- Être au moins titulaire d'un diplôme de master, (niveau BAC + 5) en comptabilité et gestion financière ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une bonne connaissance et une bonne pratique des règles du système comptable OHADA (SYSCOHADA) ;
- Avoir au moins 10 années d'expériences dont 5 au moins à un poste de responsabilité similaire ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire du FIDA ou d'un autre bailleur de fonds ;
- Avoir une connaissance de la législation en vigueur aux Comores : actes uniformes OHADA, droit du travail, droit fiscal relatif aux impôts à retenir à la source sur les salaires, à l'exonération des taxes sur les équipements, fournitures, études et travaux, etc. ;
- Avoir une connaissance des finances publiques notamment des procédures de mobilisation des fonds de contrepartie (y compris les exonérations de taxes) ;
- Avoir une connaissance des logiciels de gestion financière et comptable des projets/programmes de développement : TOM2PRO ainsi que logiciels bureautiques : Word, Excel, PowerPoint ;
- Avoir une bonne expression orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais un atout ;
- Être de bonne moralité ;
- Avoir une conscience professionnelle et des aptitudes à travailler en équipe et sous pression avec des qualités d'écoute et de dialogue ;
- Avoir un esprit d'initiative et de rigueur dans les traitements des dossiers.

2.COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET DATE LIMITE DE DEPOT :

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement :

- Une Lettre de motivation rédigée et signée ;
- Un curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère faisant

ressortir l'expérience et les aptitudes du candidat ;

- Une copie légalisée des diplômes requis et autres attestations ;
- Une copie des attestations ou certificats de travail.

Les Termes de Référence (TDR) complets devront être retirés aux bureaux du Projet :

- **Projet PREFER – UNCGP/URAT Ngazidja**, Ministère en charge de l'Agriculture, sis ex-CEFADER M'dé, BP 7575 Moroni, Tél. (+269) 773 26 62

- **Projet PREFER – URAT Anjouan**, sis à Hombo, Mutsamudu, Anjouan, tél. (+269) 771 41 26

- **Projet PREFER – URAT Mohéli**, sis à la Direction Régionale Production de Mohéli, Fomboni, Mohéli, tél. (+269) 772 16 81

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au plus tard le 06 août 2020 à 12h30mn.

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé avec la mention « **Recrutement d'un(e) (01) Responsable Administratif et Financier pour le compte du projet PREFER** » à l'adresse suivante :

- Projet PREFER – UNCGP, Ministère en charge de l'Agriculture, sis ex-CEFADER M'dé, BP 7575 Moroni, Tél. (+269) 773 26 62

3. LIEU D'AFFECTION ET TYPE DE CONTRAT :

Le lieu d'affectation est le siège du projet PREFER sis ex-CEFADER M'dé avec des déplacements dans les zones d'intervention du projet dans les îles de Ngazidja, Anjouan et Mohéli.

Le titulaire du poste bénéficiera d'un contrat d'une durée d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation de performance positive, avec une période d'essai de six (06) mois.

4. DEROULEMENT DU RECRUTEMENT :

Le recrutement se déroulera en deux phases :

Phase 1 : Présélection sur dossier y compris évaluation des CV en vue de la constitution d'une liste restreinte de candidats qualifiés

Phase 2 : Entretien oral

N.B. : Seuls les candidats ayant franchi la phase 1 seront contactés pour la phase suivante.

COMITÉ DE NORMALISATION POUR LE FOOTBALL COMORIEN

Ngazidja parachève la tournée de l'équipe de Kanizat



Une grande partie de la mission administrative et technique, confiée au Comité de Normalisation pour la Ffc, est arrivée à terme. Les deux jours de travail, relatifs au partage des textes révisés ont été enrichissants. Après l'île de Djumbe Fatima (mars 2020), et de Ndzouani (11 juillet 2020), Ngazidja (25 et 26 juillet 2020) parachève la tournée de l'instance, dépêchée aux Comores par la Fifa pour gérer les affaires courantes de la Ffc.

Enfin, les séances de concertation et de travail, effectuées à Moroni le week-end (samedi 25 et dimanche 26 juillet 2020) ont accouché des textes objectivement rénovés et adaptés. L'allocution d'ouverture, tenue par la patronne du Comité de Normalisation, Kanizat Ibrahim, a été pédagogique, sensibilisatrice et mobilisatrice. Fascinés, les séminaristes, pourtant idéologiquement divisés, ont d'un commun accord enterré la hache de divergence.

Posée et engagée, Kanizat harangue l'assistance : « Nous partageons la même préoccupation. Nous nous sacrifions pour la promotion du football comorien. Nous sommes embarqués dans le même bateau à pagaies. Si nous ramons dans la même direction, nous réussirons à développer cette discipline qui nous est chère ». Et calmement, elle a rappelé : « En revanche, si nous ramons dans des directions différentes, nous irons vers l'échec. Je suis convaincue que ce n'est pas

l'objet de notre combat quotidien. Soyons unis et solidaires et travaillons main dans la main pour le bien du football ». Les quarante huit heures, opérées à Moroni, relatives au partage des textes innovés sont fructueuses. La soixantaine des délégués présents ont revu le code du Comité d'Éthique, le code électoral, les statuts, etc. Ces textes sont actuellement exploitables. Mais, logiquement, ils ne pourront pas être appliqués avant l'assemblée générale pour approbation, prévue plausiblement en septembre 2020.

Le langage du Oichilien Saïd Hassan, sociétaire de Mlaouni Football Club d'Itsinkudi, et membre du Collectif des Clubs, une association de certains clubs qui ne partage pas les actions du Comité de Normalisation, est pertinent et conciliateur : « Nous ne sommes pas contre le Comité de Normalisation. Non, notre combat est légitime et constructif. Notre préoccupation, c'est de l'emmener vers le bon chemin pour l'intérêt du football. Nous sommes disponibles à apporter notre vive collaboration, mais dans un environnement objectif et ouvert au dialogue ».

Interrogés individuellement, certains séminaristes, sexes confondus, constitués par les Arbitres, les Commissions juridictionnelles, les Clubs de DI, les Districts, les Émissaires du football féminin et des jeunes, ou encore les Entraîneurs,

saluent l'initiative du Comité de Normalisation. Nos interlocuteurs pensent que ces deux jours de confrontation des points de vue sur les textes réaménagés et innovés ont été mobilisateurs, instructifs et constructifs. Les textes sont maintenant en mesure d'assainir le football comorien. La communauté footballistique de l'Archipel doit patienter. L'assemblée générale pour adoption sera concluante.

Bm Gondet

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

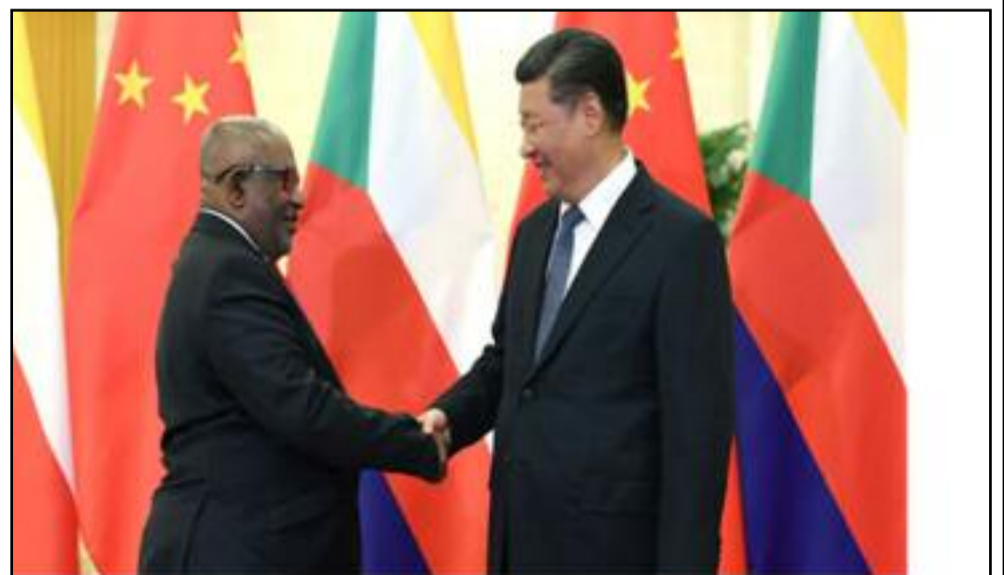
Publireportage

La pensée de Xi Jinping sur la diplomatie: vers la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité

La pensée de Xi Jinping sur la diplomatie est une composante intégrante de la pensée de Xi Jinping sur le socialisme aux couleurs chinoises de la nouvelle ère. La diplomatie est l'expression concentrée de la volonté de l'État et l'action diplomatique, composante importante de la cause du socialisme à la chinoise. Promouvoir la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité et la mise en place d'un nouveau type de relations internationales est l'élément essentiel de la pensée de Xi Jinping.

La pensée de Xi Jinping sur la diplomatie transcende et renouvelle la théorie traditionnelle des relations internationales. Ces dernières années, la théorie traditionnelle des relations internationales montre chaque jour davantage son incapacité à expliquer le monde d'aujourd'hui. La recherche de la puissance et le jeu à somme

nulle correspondent de moins en moins à la tendance de notre temps. À la différence de cette approche, la pensée de Xi Jinping sur la diplomatie, associant le développement de la Chine et les intérêts du peuple chinois au développement du monde et aux intérêts communs et fondamentaux de tous les peuples, a avancé l'idée de construire une communauté d'avenir partagé pour l'humanité, de bâtir un monde beau et propre, caractérisé par l'ouverture, l'inclusion, la paix durable, la sécurité globale et la prospérité commune et de construire un nouveau modèle de relations internationales basées sur le respect mutuel, l'équité, la justice, la coopération et le principe gagnant-gagnant. Cette pensée dépasse le cadre limité d'un seul pays ou d'une seule région, va au-delà de la traditionnelle théorie réaliste des relations internationales, et se trouve à la pointe du progrès de la société humaine par sa hauteur



morale. Les nouveaux concepts avancés par le Secrétaire général Xi Jinping sur la gouvernance mondiale, la sécurité, le développement, la civilisation et le rapport entre la justice et les intérêts, reflètent l'aspiration commune de tous les pays du monde au progrès et au développement. Ils

incarnent des caractéristiques chinoises marquantes et les valeurs partagées de toute l'humanité et représentent le plus grand dénominateur commun des efforts de tous les peuples dans la construction d'un monde meilleur.

La rédaction



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET- AVIS DE VACANCE DE POSTE N°:

Dates de publication: 23 et 29 JUILLET 2020
Date limite de dépôt des candidatures: 06/08/2020

Titre du poste: Consultant national Principal Appui et coordination

UNITÉ ADMINISTRATIVE: Programme

TYPE DE CONTRAT : PSA
LIEU D'AFFECTATION: Comores
DUREE: 30 jours WAE
Août – Décembre 2020

La FAO est favorable à la parité homme-femme et à la diversité géographique et linguistique de son personnel et des consultants internationaux afin de mieux servir ses membres dans toutes les régions.

Les femmes et les ressortissants de pays membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature.

Nous encourageons de même les personnes handicapées à postuler.
Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Petite Etat Insulaire, située à l'entrée du canal du Mozambique, l'Union des Comores est composée de quatre îles dont trois indépendantes avec environ 800 000 habitants. Il est estimé que la malnutrition est la cause de 43% de la mortalité infanto-juvénile (EDS-MICS de 2012). Plus précisément, l'enquête EDS-MICS (2012) indique que 9% souffrent de la malnutrition sévère et 30 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique (15 % forme sévère). En ce qui concerne la malnutrition aigüe elle est supérieure au seuil de l'urgence de l'OMS et concerne un enfant de moins de 5 ans sur dix (4 % sévère). L'île d'Anjouan est notamment celle où le plus de cas de malnutrition chronique sont répertoriés avec une prévalence de 35 % à Ndzouani, 23 % à Mwali et à Ngazidja. Quant au taux d'insuffisance pondérale il est de 15% dont 4% de sévère (EDS-MICS de 2012). En parallèle, l'état du secteur primaire démontre de faibles rendements et une faible productivité du secteur agricole. De ce fait, le pays a une forte dépendance aux produits alimentaires importés qui représentent 44% des importations et 29% du PIB.

Par ailleurs, en 2018 lors du renouvellement du cadre de coopération de la FAO et du Gouvernement, les priorités pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont apparues. La FAO a notamment appuyé le Gouvernement dans l'inventaire des produits locaux disponibles et des recettes, ainsi que dans la réalisation d'une enquête sur les comportements et habitudes alimentaires afin d'appuyer la réalisation d'un guide alimentaire. Ce PCT constituera le tout premier projet complet en Union des Comores portant sur l'agriculture sensible à la nutrition.

L'objectif principal de ce projet est de promouvoir une agriculture sensible à la nutrition avec l'augmentation de la productivité halieutique et agropastorale.

Objectif:

Sous la supervision directe du Représentant de la FAO à Madagascar, en collaboration avec le gouvernement et l'équipe d'appui technique de FAOMG et de RAF, le Consultant National Principal Appui et coordination (nutritionniste), le consultant réalisera les activités suivantes :

1. Assurer le lien entre la FAO et le gouvernement dans la mise en œuvre du projet
2. Superviser la cartographie des acteurs qui sera effectuée par le Gouvernement avec l'appui du SNU Comores (FAO inclus)
3. Organiser et superviser les réunions de coordination pour les différents acteurs : Gouvernement, société civile, bailleurs et PTF, secteur privé
4. Organiser des réunions périodiques de suivi avec les consultants recrutés sur le projet
5. Préparer des compte rendus des différentes rencontres de mise en œuvre du projet et partager l'équipe technique de supervision du projet
6. Appuyer l'organisation des différentes rencontres dans le cadre de ce projet : atelier de lancement, atelier de restitution des travaux, atelier de formation, atelier de clôture du projet

Compétences générales de la FAO

- Être axé sur les résultats
- Esprit d'équipe
- Communiquer
- Établir des relations constructives.
- Partage des connaissances et amélioration continue

Compétences techniques et fonctionnelles

1. Diplôme universitaire de niveau d'au moins BAC+ 5 en agronomie rurale, nutrition, agronomie économie, en gestion de projet, dans un domaine apparenté
2. Un niveau minimum de 7 ans d'expériences professionnelles pertinentes dans le domaine
3. Une expérience professionnelle dans plus d'un lieu ou domaine de travail, en particulier sur le terrain, est souhaitable.
4. Une bonne connaissance des travaux de la FAO concernant les approches axées sur l'agriculture et les systèmes alimentaires respectueux de la nutrition est souhaitable.
5. Bonne connaissance du Français (écrit, parlé, lu).
6. Capacité à travailler de manière autonome, à résoudre des problèmes, à établir des réseaux efficacement.
7. Bonnes compétences interpersonnelles et en communication
8. Autres qualités : axé sur les résultats - Travail d'équipe - Communication - Établissement de relations efficaces - Partage des connaissances et amélioration continue

Veillez noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO - Engagement envers l'Organisation, Respect de tous et Intégrité et transparence.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- La FAO ne charge pas de frais à tout moment du processus de recrutement (demande, entrevue, traitement).
- Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.
- Les demandes reçues après la date limite de dépôt ne seront pas acceptées

COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Pour présenter une candidature, veuillez envoyer votre CV et lettre de motivation à Monsieur le représentant de la FAO à Madagascar, 159 route circulaire Ankorahotra, BP 3971 Antananarivo, **au plus tard le 07/08/2020 à 12 heures 30** ou par email FAO-MG@fao.org

Veillez mettre en référence sur l'enveloppe : « **Consultant national Principal Appui et coordination** ».

LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR